



Communauté de Communes

## PROCES-VERBAL DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 18 avril 2023

Le 18 avril 2023 à 17h00 le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 11 avril 2023, s'est réuni en session ordinaire, à Bézues-Bajon sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président.

### Etaient présents :

#### **NOMBRE DE MEMBRES**

En exercice : 16

Présents : 14

Procurations : 0

Mmes et Mmes et MM. BALAS Max, BONNET Eric, BONNET Thierry, BOURDETTE Alain, BREIL Roger, CASALE Françoise, CASTEX Marc, EXILARD Isabelle, GERAULT Jean-Philippe, JOULLIE Nicole, LALANNE Philippe, MARQUILLIE Philippe, RIVIERE François, ROUSSEAU Corinne

### Approbation du procès-verbal du bureau du 14 mars 2023

Le projet de procès-verbal du bureau du 14 mars 2023 est soumis par le Président à l'approbation du bureau. Aucune observation n'étant faite, il est approuvé à l'unanimité.

### Désignation du secrétaire de séance

M. BREIL Roger est élu à l'unanimité pour assurer les missions de secrétaire de séance.

### Rappel de l'ordre du jour :

#### **PLUI**

1. Compte-rendu audition des candidats et de la CAO

#### **MAISON MEDICALE**

2. Actualisation du plan de financement (*soumis à délibération*)

#### **ENTENTE ASTARAC**

3. Charte forestière de territoire : séminaire le 20 avril à 14h30 à Belloc-Saint-Clamens

#### **MUTUALISATION**

4. Bouquet de services Gers numérique : bilan des 4 premiers mois de mise en service

#### **SERVICE COMMUNAL ENTRETIEN SUD**

5. Situation du service

#### **QUESTIONS DIVERSES**

Les points suivants ont été examinés et délibérés :

Vu la délibération du 13/12/2023 portant approbation du plan de financement de l'extension de la maison médicale de Seissan

Pour rappel le projet est le suivant :

- Agrandissement de la maison médicale intercommunale par l'aménagement de cabinets médicaux et d'un espace de réunions et de formations dans les anciens garages de la gendarmerie
- Petits réaménagements intérieurs (salle d'attente étage, ...)

Vu le contrat territorial Occitanie et les financements ouverts par la Région pour les projets d'extension de maisons de santé, le Président propose au bureau communautaire de solliciter une participation financière de la Région pour l'extension de la maison médicale de Seissan. Il expose donc le nouveau plan de financement prévisionnel :

DÉPENSES		RECETTES	
travaux	402 045 €	Etat – DETR – 40 %	160 818 €
		Département – 20 %	80 409 €
		Région - 20 %	80 409 €
Maitrise d'œuvre	58 740 €	Autofinancement – 20 %	80 409 €
TOTAL	402 045 €	TOTAL	402 045 €

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **D'APPROUVER** le plan de financement tel que présenté ci-dessus,
- **D'AUTORISER** le Président à effectuer la demande de subvention pour ce projet, conformément au plan de financement présenté ci-dessus.

## Points n'ayant pas fait l'objet de délibérations

**PLUI** : Compte-rendu audition des candidats et de la CAO

**ENTENTE ASTARAC** : Charte forestière de territoire : séminaire le 20 avril à 14h30 à Belloc-Saint-Clamens

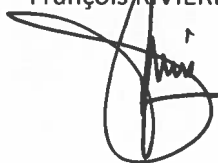
**MUTUALISATION** : Bouquet de services Gers numérique : bilan des 4 premiers mois de mise en service

**SERVICE COMMUNAL ENTRETIEN SUD** : Situation du service

**QUESTIONS DIVERSES**

Approuvé le

Le Président  
François RIVIERE



Le secrétaire de séance  
Roger BREIL

